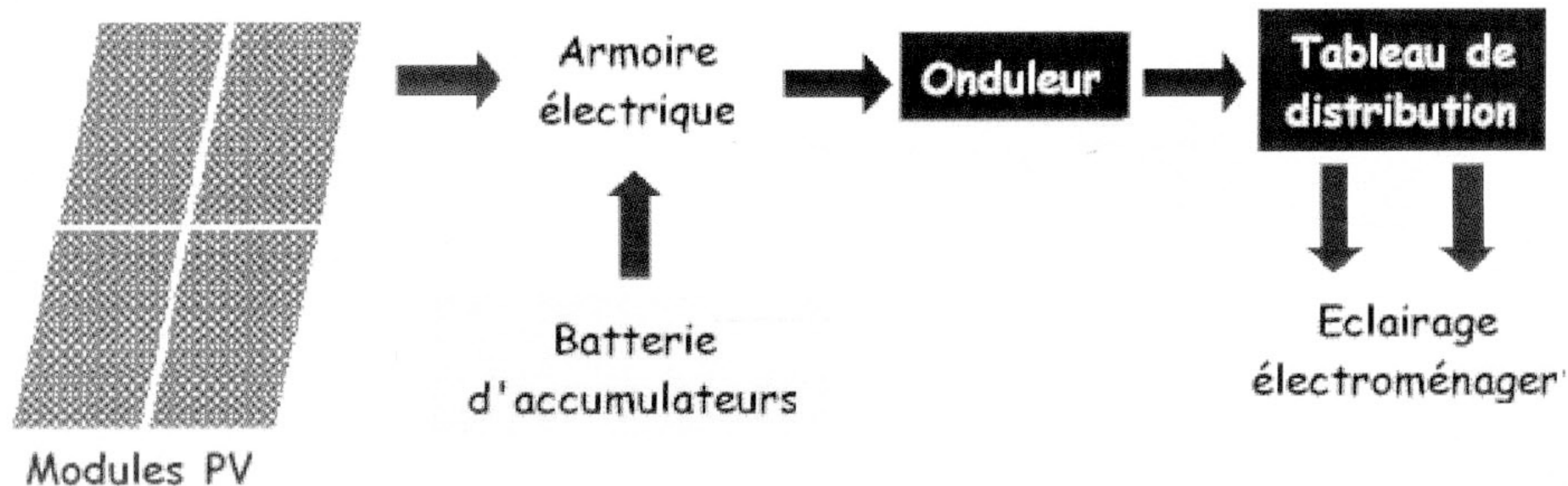


LE PRINCIPE

Installations autonomes comme les cabanes de jardins ou les maisons en sites isolés, elles nécessitent un stockage de l'électricité à l'aide d'accumulateurs et d'un onduleur.



Un **onduleur** est un dispositif électronique et statique servant à convertir le courant électrique continu en courant alternatif avec la fréquence souhaitée. La puissance "apparente" de l'onduleur s'exprime en volt-ampères (VA).